

FICHE DE TRAITEMENT

RGPD

20

Date :	22 septembre 2021	Version :	1
Service	Pôle Jeune		
Nom RdT :	[REDACTED]		
Traitement :	Aumônerie – conseil des jeunes		

1- Objet du traitement

Périmètre et tâches principales

Le pôle jeunes est un service diocésain couvrant les activités d'aumônerie (jusqu'à 18ans) et les conseils de jeunes (de 18 à 35 ans).

La présente fiche de traitement concerne les membres du service diocésain lui-même et les délégués « aumônerie » dans les secteurs, missionnés par notre évêque.

Les principaux processus sont les suivants :

- 1°) organisation de rassemblements
- 2°) organisation de formations
- 3°) recollections (pour les animateurs et quelques autres personnes adultes)

Exceptions

Le service diocésain n'a normalement pas de lien direct avec les jeunes, ni avec les animateurs ;

Toutefois dans le cadre de l'organisation opérationnelle des rassemblements, ou des formations, le service peut être amené à communiquer directement avec les inscrits pour leur transmettre des données concrètes d'organisation (horaires, points de rencontre, consignes etc)

Par ailleurs, le service demande que lui soit transmis les organigrammes en AEP, à des fins de compréhension de ce qui se passe sur le terrain ... ces données ne sont jamais utilisées pour communiquer en aucune manière avec les animateurs.

Résumé

Diocèse d'Evry	pôle jeune.doc	1
-----------------------	----------------	---

Le service ne communique en temps ordinaire qu'avec ses membres : à savoir les équipes centrales et les délégués, à l'exception de l'envoi de messages ponctuels envoyés aux jeunes et aux animateurs, dans le cadre des inscriptions à des rassemblement ou des formations.

2- Origine des données manipulées

Le service ne conserve que les données personnelles de ses membres et des délégués.

3- Accord des personnes concernées

Intérêt légitime

4- Durée de rétention des données

la durée de la mission des délégués + 1 année de transition

4- Traitements informatiques

aucun

5- Sous-traitant éventuels

aucun

6- Transmission des données à des intervenants externes ou internes

non

7- Transmission des données à d'autres traitements

non

8- Procédure de modification ou effacement des données

non applicable

<i>Diocèse d'Evry</i>	pôle jeune.doc	2
-----------------------	----------------	---

---ooOoo---